

# DIALOGUES

SECURITAIRES  
DANS L'ESPACE  
SAHELO - SAHARIEN

## LES DEFIS ET ENJEUX SECURITAIRES DANS L'ESPACE SAHELO-SAHARIEN

LA PERSPECTIVE DU TCHAD



Par Pr AHMAT MAHAMAT HASSAN

#### Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne, 2017

Responsable : Holger Grimm, Directeur Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne

Comité de rédaction : Holger Grimm, Rémy Arsène Dioussé

#### Commandes de publications

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.

Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES.



# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
I. LE DEFICIT DE GOUVERNANCE ET LES RISQUES DU FACTEUR RELIGIEUX A SURVEILLER AU TCHAD	8
II. L'UTILISATION DE LA DIPLOMATIE POUR COMBLER LE DEFICIT DE LEGITIMITE ET PRESERVER LA STABILITE DU PAYS	12
III. LES RISQUES DU FACTEUR RELIGIEUX	13
IV. L'ENJEU DU FONCIER ET LES RISQUES D'UN CONFLIT GENERALISE	15
V. RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE	18

## AVANT-PROPOS

Les récentes crises libyenne et malienne ont exacerbé l'insécurité multidimensionnelle (personnelle, économique, politique, sociale, environnementale, sanitaire, etc.) des populations vivant dans l'espace sahélo-saharien et mis en exergue non seulement la faiblesse des Etats mais aussi la nécessité d'une coopération régionale, notamment entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest pour relever ensemble les défis communs.

C'est à partir de ce constat que le projet « Dialogues sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien » a été initié par la Friedrich-Ebert-Stiftung-Mali, en réseau avec les bureaux du Maroc, du Sénégal et de la Tunisie, dans le but de souligner les fortes interdépendances entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest en matière de sécurité et de promouvoir le dialogue national et sous régional sur les défis et menaces sécuritaires nationaux et transfrontaliers.

Ainsi, en vue de procéder à un état des lieux de ces questions en les mettant en perspective avec le concept de sécurité humaine, des études-pays ont été commanditées dans les pays concernés par le projet, à savoir : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, Le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie. Chaque étude-pays a été soumise à une validation nationale devant un comité de spécialistes de la sécurité humaine du pays concerné. Aussi, les études-pays ont fait l'objet d'un atelier d'experts pour non seulement une mise en commun des défis mais aussi dégager les priorités d'actions politiques communes dans l'espace maghrébo-sahélien.

Les études-pays sont donc la première phase de ce projet pluriannuel et la base intellectuelle sur laquelle reposeront les activités ultérieures du projet, notamment la conférence régionale dont les thématiques prioritaires ont été dégagées lors de l'atelier des experts.

Les résultats du projet s'adressent à tous les acteurs en charge de la sécurité humaine dans toutes ses dimensions et constitueront une importante source d'informations et d'orientations pour les décideurs politiques et autres acteurs de la société civile ainsi que pour les chercheurs et universitaires nationaux et étrangers.

Dakar, Mars 2017

Holger Grimm  
Directeur Paix et Sécurité Centre de Compétence Afrique Subsaharienne

Rémy Arsène Dioussé  
Chargé de programmes

## INTRODUCTION

État d'Afrique centrale, le Tchad est situé au cœur du continent africain. Sa superficie est de 1.284.000 km<sup>2</sup>. La densité moyenne est 5 habitants au km<sup>2</sup>.

C'est un pays enclavé. Sa capitale N'Djaména est à 1500 km du port de Douala au Cameroun voisin, à 3000 km du port de Pointe-Noire au Congo et à 2500 km du Port-Harcourt au Nigeria. Il se situe entre le monde arabe (Libye au nord et Soudan à l'est), et l'Afrique noire (le Niger et Nigeria) à l'ouest, (le Cameroun et la RCA), et au sud. C'est un pays de contraste par son climat et son paysage. Un désert couvrant toute la partie Nord du pays (presque la moitié du territoire) et une zone sahélo-soudanienne (le centre et le sud). Mais le désert gagne du terrain chaque année.

Le Tchad est peuplé d'éleveurs nomades et d'agriculteurs sahéliens qui vivent au nord et dans une partie du centre, pratiquant la religion musulmane, et dont les activités principales sont l'élevage, le commerce et, dans une moindre mesure, l'agriculture. Le sud du pays est habité par des populations de type nilotique. L'animisme et le christianisme sont les religions pratiquées dans cette région. L'agriculture est particulièrement développée dans cette partie qui constitue le grenier et la source de la richesse du pays par la culture vivrière et le coton qui rapportaient des devises à l'État et faisaient vivre plus de deux millions de Tchadiens. Même si la culture du coton devient moins rentable, l'importance économique de cette région du sud du Tchad est encore plus marquée par l'exploitation du pétrole qui y est engagée depuis quelques années, et qui a permis au pays de connaître des avancées socio-économiques importantes. Mais, depuis quelques années, de plus en plus, les populations du nord et du centre fuyant le désert et l'aridité des sols, descendent vers le sud à la recherche de pâturages et de terres plus riches pour les cultures vivrières.

Le Tchad demeure toujours pour l'instant l'un des pays les plus pauvres de la planète. La grande majorité de la population vit encore avec moins d'un dollar par jour. Selon le dernier recensement des populations effectué en 2009, le Tchad compte plus de 11 Millions d'habitants. La vie des populations dépend en grande partie de la nature et surtout du niveau de la pluviométrie car dans cette partie de l'Afrique les pluies sont rares (il pleut 50 à 200 mm de pluie par an). On remarque une différence due aux modes de vie, à la culture, à la religion et à l'organisation sociale et traditionnelle entre les tchadiens du nord et ceux du sud comme l'atteste la diversité de leurs organisations sociales et traditionnelles.

Ancien territoire conquis par la France après des guerres et des accords d'allégeance avec les chefferies traditionnelles, l'actuel territoire du Tchad est devenu territoire militaire des pays et protectorats du Tchad en 1900, puis colonie en 1920. Le 28 novembre 1958, la colonie est proclamée République dotée d'une certaine autonomie et fondée sur la base d'un contrat social devant régir la vie en commun du peuple tchadien.

La nouvelle République du Tchad proclamée le 28 novembre 1958 a eu sa propre Constitution le 31 mars 1959. C'était la première Constitution du Tchad adoptée par l'acte législatif<sup>71</sup> de son Assemblée législative Constituante. Il était inscrit dans le préambule de la première Constitution qui fut adoptée le 31 mars 1959 par l'Assemblée constituante, que : « par un acte de libre détermination, le peuple tchadien s'est constitué en République<sup>1</sup> ». L'article premier de cette Constitution stipule que « le Tchad est constitué en République une et indivisible, laïque, démocratique et sociale<sup>2</sup> ». Le 11 août 1960, le Tchad est devenu un État indépendant et souverain, gouverné par un système politique de type présidentiel. La démocratie a été choisie comme système de gouvernement. Mais deux années seulement après l'indépendance, la vie démocratique animée par des partis politiques constitués à l'image de ce qui se passait à la métropole à cette époque-là, avait été prématurément éteinte par les nouvelles autorités du Tchad indépendant. Le premier contrat social est rompu. En effet, le premier président tchadien François TOMBALBAYE qui lui était du Sud et chrétien, a fait réviser la Constitution en 1962. Cette nouvelle Constitution interdisait le multipartisme et

---

<sup>1</sup>Recueil des constitutions et textes à valeur constitutionnelle de la République du Tchad (1958-2005), Préambule de la Constitution de 1959.

<sup>2</sup>Recueil des constitutions et textes à valeur constitutionnelle de la République du Tchad (1958-2005), Art. 1 de la Constitution de mars 1959.

toute forme d'expression démocratique. Les élites du Nord musulman se sentant exclus de la chose publique se sont révoltées et sont entrées en rébellion. Depuis lors le pays est dans une turbulence.

La tendance initiale qui devrait conduire tous les tchadiens à la citoyenneté républicaine, et donc en référence à la loi de l'État comme seul repère, a disparu de la vie des tchadiens, pour faire place à la référence ethnique et communautaire. Le repli identitaire est en passe de gagner toute la vie publique. L'exercice du pouvoir a permis à certains groupes ethniques d'imprimer les valeurs communautaires de leurs tribus et les traditions qui les régissent dans la gestion de l'État et dans leurs relations avec les autres. Le contrat social est rompu et le mal vivre s'est accentué. La situation du Tchad a mobilisé tout le monde. Les acteurs politiques, la société civile, la communauté internationale, les citoyens, les jeunes, les femmes, les vieux, tout le monde s'accorde à dire que le pays ne marche pas. Depuis l'indépendance, le pays n'a pas pu avoir une stabilité durable. Les questions d'unité nationale, d'État de droit, de développement, de pauvreté, d'insécurité, d'injustice, de violence, d'armée nationale, d'administration, d'autorité de l'État, ont doublé d'ampleur et sont devenues presque insolubles. Des assises ont été organisées pour tenter de trouver des solutions. Toutes les voies ont été explorées. Mais aucune solution durable ne s'est véritablement dégagée pour sauver définitivement le pays du spectre de la violence et de l'instabilité. Les conflits politico-militaires<sup>3</sup> au Tchad présentés comme opposant les populations du Nord à celles du Sud, se sont transformés en affrontements inter-tribaux et inter-ethniques pour la recherche et le contrôle du pouvoir d'État. Certains groupes ont compris et adopté la stratégie selon laquelle, le monopole de la violence et du contrôle des armes sont des moyens efficaces pour accéder à des positions de pouvoirs. C'est aussi, malheureusement, avec les armes que se règlent les conflits d'accès aux ressources naturelles comme les pâturages et les terres fertiles. Détenir une arme est l'élément le plus sûr pour assurer sa protection dans un pays où l'État a montré ses carences en matière de sécurité. Pendant les moments difficiles que le pays a connus, des hommes politiques comme l'ancien président français Giscard ont même qualifié le Tchad d'État néant, d'État en déliquescence ; certains fatalistes ont même qualifié cette situation de malédiction divine. D'autres encore ont parlé d'ambivalence culturelle entre le nord et le sud, d'incompatibilité de l'envahissante culture arabo-musulmane avec d'autres cultures et religions. En guise de recherche de solutions pour l'État, certains ont posé un diagnostic qui passe par une nouvelle forme de l'État : Centralisation, Fédéralisme<sup>4</sup>, Décentralisation, nouveau découpage administratif. Un nouveau découpage administratif et une décentralisation ont été choisis, mais ce n'est toujours pas la bonne solution ! Le mal vivre ensemble continue et s'accroît.

Issue des résolutions de la Conférence nationale souveraine, la Constitution de la République du Tchad adoptée en 1996 et révisée en 2005, consacre dans son préambule que : « les différents régimes qui se sont succédés ont créé et entretenu le régionalisme, le tribalisme, le népotisme, les inégalités sociales, les violations des droits de l'homme et les libertés fondamentales, individuelles et collectives dont les conséquences ont été la guerre, la violence politique, la haine, l'intolérance et la méfiance entre les différentes communautés qui composent la nation tchadienne<sup>5</sup> ».

Le repli identitaire est ainsi devenu un nouvel enjeu politique, et l'on a constaté en même temps l'émergence assez marquée des identités tribales. Ce fort retour à l'esprit communautaire avec son corollaire de mépris entre les groupes ethniques, semble avoir été à l'origine des velléités de scission exprimées par une partie des tchadiens ; notamment ceux du Sud. Les gens ont l'impression de se retrouver à l'époque coloniale avec des statuts distincts. Celui des indigènes et l'autre pour les citoyens français. Une société de classe ; des princes et des sujets.

Mais, le temps nous a montré qu'il n'existe pas un Nord unique qui partage les mêmes valeurs ni un Sud unique. La cohabitation pacifique et l'appartenance à la nationalité tchadienne sont presque vidées de leur sens et de leur contenu. Les individus ne s'expriment et ne se réfèrent qu'aux repères identitaires dont les piliers sont les chefs de races, les chefs de cantons, les chefs des tribus, les chefs de famille.

<sup>3</sup>Pour d'amples éclairages sur ces conflits, nous conseillons, entre autres, la lecture des ouvrages de Robert Buijtenhuijs sur Le Frolinat et les guerres civiles du Tchad 1977-1984 Edition Karthala ou encore le récent ouvrage de Gali Gothé Gata sur Les politico-militaires à l'assaut de la capitale Editions du centre ALMOUNA de N'Djamena/TCHAD 2008, Book.in imprimerie du Tchad (IDT).

<sup>4</sup>Cf. Ouvrage de Feckoua L. L., Tchad, la solution fédérale : une dynamique de paix et une stratégie de développement par la gestion partagée, Paris, Présence africaine, 1996.

<sup>5</sup>Préambule de la Constitution du Tchad version 1996, Journal officiel numéro spécial Avril 1996.

Autoritarisme, instabilité politique, contestation du pouvoir par des groupes armés, tentatives de coups d'État, conflits inter-familiaux, conflits communautaires pour l'accès aux ressources naturelles, caractérisent le Tchad. Les crises dans ce pays entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, posent de manière préoccupante la problématique de la sécurité. Mais, il faut tout de même faire observer que les risques sécuritaires au Tchad ne peuvent pas uniquement être appréhendés sous le prisme des facteurs de crises internes. Le contexte sécuritaire global du Sahel depuis la chute du régime du guide libyen Mouammar Al Khadafi, a changé la donne en matière de sécurité interne dans tous les États de la zone. De la Libye à la Mauritanie, en passant par l'Algérie, le Mali, le Niger, le Nigéria et même jusqu'en République centrafricaine, les États de l'espace sahélo-saharien subissent depuis 2011, les contrecoups du chaos libyen avec comme conséquences : terrorisme, trafics d'armes, de drogue, d'êtres humains, etc.

Au Tchad, au plan purement interne, les conflits les plus récurrents, et qui constituent des risques potentiels d'insécurité à prévenir, dérivent des questions liées à :

- L'accession et la dévolution du pouvoir politique (coup d'État et rébellions si ce ne sont pas des élections truquées) ;
- L'accès aux ressources naturelles mettant en prise éleveurs-agriculteurs, ou entre agriculteurs-agriculteurs ;
- Les chefferies traditionnelles (lutte de pouvoir et d'accession) ;
- L'extrémisme religieux sur fond de crises identitaires ;
- La pauvreté et la misère sur fond d'injustice sociale, d'inégalités horizontales, et d'un chômage massif des jeunes ;
- L'incursion des islamistes ex Boko Haram, la menace de désertification, la proximité avec des zones d'instabilité que sont la Lybie et le Soudan.

Avant d'aborder l'examen du premier point de cette étude, une mise au point d'ordre méthodologique s'impose. Il faut tout de suite faire observer qu'au Tchad, discuter sur la sécurité relève d'un tabou, qui éveille des soupçons et entraîne de la méfiance. En effet, les soubresauts socio-politiques que ce pays a connus (notamment sous la dictature d'Hissein Habré) ont eu pour effet que parfois même une simple recherche menée à des fins scientifiques, est assimilée à tort à une enquête policière, notamment pour les renseignements généraux. Alors qu'une telle étude nécessiterait une double approche qualitative et quantitative, en termes de collectes de données, nous avons opté pour une approche analytique qui s'appuie à la fois sur des sources issues d'ouvrages généraux sur le Tchad, sur des informations factuelles et sur une revue de quelques articles de presses. Ici aussi, les mêmes contraintes méthodologiques demeurent, quand on sait que pour de bonnes ou mauvaises raisons, les journalistes peinent à avoir accès aux sources officielles d'informations. Mais il faut dire que ce sont les contraintes mêmes d'un tel contexte qui imposent une analyse qui interroge, examine et propose. En nous appuyant surtout sur ces quelques sources (y compris quelques enquêtes de terrain et des entretiens), la présente étude identifie les risques sécuritaires et analyse les caractéristiques du pouvoir, la gouvernance caractérisée par la violence et l'instabilité politique. La majorité des propos sont rapportés sous couvert d'anonymat, principalement pour des raisons de sécurité en raison de leur sensibilité.

## I. LE DEFICIT DE GOUVERNANCE ET LES RISQUES DU FACTEUR RELIGIEUX A SURVEILLER AU TCHAD

Depuis plus de trois décennies, le Tchad vit une situation de conflits armés, d'instabilité et des crises liées à la problématique de la conquête et de l'exercice du pouvoir d'État. Depuis l'indépendance, le pouvoir est identifié à des groupes ethniques et le plus souvent il est attribué à l'ethnie de celui qui est au pouvoir. Le pays est pris en otage par la double coalition, d'une part, des dirigeants qui ont privatisé l'État et qui s'y accrochent au prix de la corruption et de la violence politique et ; d'autre part, les membres de l'ethnie de celui qui est au pouvoir se sentent chacun détenteur d'une parcelle de ce pouvoir, et ils tentent de l'exercer dans le milieu où ils évoluent pour se placer au-dessus des autres citoyens. Ces derniers se sentant exclus et démunis, subissent difficilement cette situation dans la rancœur en espérant un changement politique. À chaque fois il faut faire appel à la violence pour un changement. L'alternance démocratique et pacifique n'a jamais eu lieu dans ce pays.

Des nouveaux acteurs non étatiques comme les islamistes ont vu le jour et ils s'implantent progressivement au gré du terreau de la misère et de la pauvreté.

Le pays connaît une expansion démographique sur fond de chômage élevé des jeunes diplômés (45 à 50%). Aussi, observe-t-on des pratiques de tout genre telles que le braconnage et le pillage des ressources naturelles ou encore des trafics d'êtres humains, d'armes, de drogue, etc.

Au niveau interne, sous prétexte de la préservation de la stabilité et de la sécurité, les ressources naturelles dont regorge le pays, servent plutôt à acheter des armes et à équiper l'armée<sup>6</sup>. Mais en réalité, face à de multiples contestations, le pouvoir en place, souvent dépourvu de légitimité, utilise une partie des ressources pour s'acheter les bonnes grâces de certains milieux politiques de l'ancienne puissance colonisatrice, mais aussi pour rétribuer les clans au pouvoir. Cette prébende sert en même temps à contenter les partisans et les alliés, et à corrompre quelques contestataires des groupes politiques internes, et une certaine société civile.

De manière schématique, on pourrait résumer ainsi : le chef d'État lui-même gère le pouvoir, son entourage familial et les courtisans politiques du parti au pouvoir s'approprient l'État. Le pays quant à lui, est laissé aux prédateurs économiques et les populations abandonnées à elles-mêmes tombent dans le fatalisme. Sans aller jusqu'à prédire la malédiction, les facteurs de contamination semblent se renforcer mutuellement pour faire du pays une zone de déflagration et d'insécurité généralisée.

Au-delà du Tchad, la sous-région, Afrique centrale, ravagée par des guerres intestines aux relents de guerre coloniale, paie le plus lourd des tributs d'un déficit de leadership et de la mauvaise gouvernance. De l'Angola au Tchad en passant par la République démocratique du Congo, le Congo Brazzaville et la Centrafrique, la liste des conflits est longue et la misère des populations est effarante. Les mauvais leaders et les mauvaises politiques conduisent les États à des situations de crises et de conflits. La dégradation de la sécurité intérieure des États découle d'une corrélation de plusieurs facteurs historiques qu'on pourrait globalement attribuer à la crise de gouvernance.

Aujourd'hui les États font face à des crises internes et non pas à des crises interétatiques. L'instabilité politique, quant à elle, est une conséquence d'un double problème, à savoir la faiblesse de l'État et l'absence d'alternance. Pourtant, il est évident pour tous les acteurs et observateurs que le règlement des questions de sécurité conditionne le développement du continent en général et de la sous-région d'Afrique centrale en particulier. Le problème de l'insécurité en Afrique constitue une sonnette d'alarme. Sauf à courir le risque de plonger définitivement dans le chaos, les États ne peuvent continuer d'accepter que la violence soit le mode de règlement des conflits internes. Ils doivent prendre conscience de la gravité de la situation qui conditionne leur survie et leurs pouvoirs.

---

<sup>6</sup> Dans un article qu'il a écrit sur « Les voies et les moyens de la lutte antiterroriste » (en France), Louis Gautier analyse en ces termes ce dilemme : « Dans la période actuelle, personne ne peut contester le bien-fondé des investissements et de la priorité budgétaire consentis pour la sécurité. Cependant, si la sécurité n'a pas de prix, elle a un coût. », p.46.

En 2016, le Tchad a connu des élections qui ont été les consultations de tous les espoirs mais aussi et surtout de tous les risques. Le Président IDRIS DEBY ITNO a été réélu mais sur fond de contestations et dans des conditions discutables où la liberté de vote et la transparence des opérations électorales ont été décriées. La démocratie et la légitimité du pouvoir sont affaiblies. Une fois encore la donne sécuritaire et la pesanteur ethnique ont été déterminantes pour la conservation du pouvoir. L'alternance démocratique n'a pas été au rendez-vous.

## **A. Un pouvoir néo-patrimonial et des risques potentiels de révolte**

Le Tchad, contrairement à certains pays africains, n'a pas connu une alternance politique pacifique au pouvoir et ce, depuis l'indépendance en 1960.

Depuis 1990, le multipartisme est réinstauré dans le pays. Mais il n'y a jamais eu une alternance démocratique. Le même président conserve le pouvoir depuis 26 ans. Aussi, le mode de gestion néo-patrimonial avec lequel il l'exerce, fait que le clan auquel il appartient, a une grande influence sur la gestion du pouvoir. Ainsi, le centre du pouvoir se trouve ailleurs, c'est-à-dire dans les concertations des clans armés et les groupes ethniques partisans, qui en sont les véritables détenteurs. La force et le contrôle des armes semblent être devenus de fait les modes de conservation du pouvoir au Tchad. Tous les régimes qui se sont succédés au Tchad ont utilisé cette méthode de la patrimonialisation du pouvoir. En effet, au parti au pouvoir n'a pas une grande influence sur la manière de gouverner. Il est un instrument de propagande et non de conception des politiques publiques. Le président contrôle tout et tous les responsables du parti sont désignés par lui. Les responsables successifs du parti sont dans une précarité voulue. Ils ne doivent pas avoir une longévité significative ni une influence. L'état des groupes ethniques conquérants qui contrôlent l'essentiel du pouvoir et des ressources publiques continue toujours à maintenir les populations en otage. L'élection comme mode légal de dévolution du pouvoir reste encore problématique. Souvent objet de manipulations et de controverses, le vote n'a jamais été considéré à sa juste valeur comme un « rituel politique » parmi tant d'autres du complexe processus démocratique. La Constitution, les lois et les institutions ressemblent à des décors pour légitimer et maintenir un pouvoir conquis par les armes. Les bonnes résolutions prises à la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1993 ou lors des rencontres de réconciliation ne semblent pas avoir résolu le problème de paix et de stabilité durable au Tchad. Il est à craindre que cette situation puisse à la longue conduire à la destruction de la communauté nationale et à l'unité du pays. Tout le monde vit et semble comprendre la situation, y compris le président de la république, qui a posé publiquement la question dans son discours donné à l'occasion de la célébration de la fête de la démocratie et de liberté en décembre 2010 à Ati au centre du pays. Il a annoncé comme remède la renaissance d'un « Tchad nouveau » basé sur des nouvelles valeurs. « La renaissance, disait-il, n'est rien d'autre que le mieux vivre ensemble ». Dans cette formule, le chef de l'État semble appeler de nouveau les tchadiens à refonder un contrat social. Paradoxalement, c'est ce contrat social dont les jalons ont été posés en 1993 par la CNS<sup>7</sup>, mais dont les dispositions essentielles et importantes ont été rompues en 2005 par la modification constitutionnelle qui a eu lieu. Dès lors, on peut aisément mesurer le scepticisme des citoyens qui croient moins aux discours, mais davantage aux actes ; tant le mal vivre commun et les injustices persistent.

Il ressort du premier aspect que le pouvoir est avant tout personnel et fondé sur une administration volontairement mal structurée, instable et budgétivore. Les postes sont créés à volonté pour satisfaire les affidés et autres obligés. Le régime ne connaît pas le principe du conflit d'intérêt entre les affaires privées des membres et partisans du pouvoir et celles de l'État. Il s'agit d'un pouvoir clanique et clientéliste qui s'est accaparé toutes les ressources du pays. La corruption est devenue structurelle, gangrénant l'économie et le tissu social. La privatisation des sociétés d'État n'est qu'un bradage du patrimoine au profit des membres du clan et de celui de leurs affidés.

Le pouvoir actuel semble manquer de vision économique et politique viable. La gestion rationnelle échappe aux gouvernants, le chômage croît d'année en année faute de politique d'emploi, surtout pour les jeunes. Cette situation aggrave la pauvreté et constitue une bombe à retardement pour le pays. Aussi, les ressources pétrolières engrangées depuis 2003, souvent mal réparties et pour l'essentiel détournées, ne sont pas affectées dans les secteurs prioritaires. En termes de politiques publiques les infrastructures et l'armée sont des secteurs qui ont le plus absorbé les ressources pétrolières. Mais tous ces fonds ont été dilapidés, alors que la hausse du prix de baril de 2008 à 2014 devait normalement

---

<sup>7</sup> Lire à ce sujet Robert Buijtenhuijs sur La Conférence nationale souveraine du Tchad, un essai d'histoire immédiate. Edition Karthala, 1993.

permettre au Tchad d'avoir une bonne santé économique, ou tout au moins servir de réserve pour les périodes de « vaches maigres ». Cette gabegie a produit d'énormes conséquences sur le plan social. D'une part, les attentes des populations restent vainement sans réponse et leurs droits sociaux sont souvent bafoués. D'autre part, l'inflation galopante accroît le coût de la vie, tandis que les conflits sociaux restent sans solution. En somme, la situation est bien désastreuse en ce qui concerne les inégalités. Par ailleurs, les tchadiens restent sans informations sur l'exploitation de l'or, du ciment et de l'uranium de Pala et du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET). Les recettes des autres secteurs tels que l'élevage, l'agriculture, la douane, les impôts passent inaperçues, sinon accaparées par les membres du clan au pouvoir. De fait, la situation de crise financière que vit le pays ne peut pas être uniquement imputée à la baisse du prix du pétrole. De tout ce qui précède, on peut considérer qu'elle est aussi et surtout la conséquence de la mauvaise gestion des ressources publiques par le pouvoir. La colère de la population est encore plus aggravée par les privations, les injustices vécues, le non-paiement des salaires, la cherté de la vie et surtout la richesse arrogante des membres du clan au pouvoir qui vivent dans l'opulence et l'insolence.

Sur le terrain de la justice, la sanction de certains membres du clan devenus gênants, est une manœuvre pour calmer la réaction des populations. Mais aucun procès n'est organisé et les intéressés jouissent totalement de leur liberté et des biens mal acquis.

Il faut aussi noter que dans une logique d'atténuation des contestations, le pouvoir pratique la politique de la gestion des équilibres par la distribution des postes de responsabilité aux ressortissants des différentes régions. En effet, la nomination des cadres des autres ethnies à certains postes de moindre influence a été toujours pratiquée par le pouvoir. C'est une technique d'association formelle et superficielle pour satisfaire les autres ethnies mais qui n'a aucune incidence dans le contrôle du pouvoir et des ressources accaparées par le clan au pouvoir. Le pays et la population restent toujours dans « la soif » du changement politique. La participation massive des populations à l'élection présidentielle d'avril 2016 est due essentiellement à l'espoir de changement qu'on croyait possible, mais qui n'a pas finalement eu lieu.

Ainsi donc, le constat révèle que la déception des populations est devenue encore plus grande, et un grand malaise a gagné tout le pays. Conscient du sentiment de contestation des populations, le pouvoir a pris toutes les dispositions militaires en déployant d'importantes forces de sécurité dans certaines régions et villes qui lui sont hostiles, afin de prévenir d'éventuelles révoltes ou manifestations. Certes, la révolte n'a pas eu lieu, mais le malaise social perdure et une sorte de rancœur semble s'installer parmi les populations.

## **B. Les possibilités limitées de changement par les élections et le risque de recours à la violence**

Les élections sont le rendez-vous démocratique pour l'expression du suffrage du peuple souverain. C'est pendant les élections et sous l'encadrement des partis politiques, que le peuple exprime son choix pour l'alternance ou la continuité politique. Mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, au Tchad le vote est loin d'être considéré comme le seul mode d'accession ou de conservation du pouvoir. Les élections ne sont organisées que pour la consommation de la communauté internationale qui est consciente de la réalité mais s'y conforme pour conserver les intérêts de certaines chancelleries occidentales. Les partis, organisations d'origine occidentale, semblent avoir du mal à s'enraciner dans les vies politiques africaines, à l'instar d'autres importations occidentales comme le constitutionnalisme libéral ou le gouvernement représentatif ou tout simplement l'expression libre et réfléchi du suffrage universel. Les nouveaux partis ont été mis sur pied ou pris en main par des hommes politiques qui étaient déjà des figures publiques connues – opposants historiques ou apparatchiks en rupture de ban. Beaucoup de partis ont été effectivement créés au tour du capital politique de leurs leaders. C'est toujours le cas de plusieurs formations, aujourd'hui. Au-delà de leur existence formelle, ces partis sont très centralisés et caractérisés par des pratiques personalistes et informelles difficiles à saisir. Les actions sont souvent mal coordonnées et incohérentes. S'y ajoute que les partis sont rarement analysés en termes d'idéologie, de programmes et de plateforme politique. Combien de ces nouvelles formations correspondent vraiment aux définitions classiques d'un parti politique ? Les noms de ces partis sont-ils simplement des étiquettes pour désigner des organisations qui sont en fait des factions désorganisées et personalistes, rassemblées en hâte et de façon incohérente autour de dirigeants politiques. C'est le cas de la plupart des partis tchadiens qui sont fondés autour des hommes charismatiques ou ayant un capital de sympathie et d'attachement au leader. Pourtant, la démocratie fait du parti politique un élément central du jeu électoral. Les partis politiques sont personalisés et cette personnalisation fait croire à une patrimonialisation de l'organisation qui devient une propriété du fondateur. Ce qui fait que ses ayants droits pensent pouvoir l'intégrer dans les droits successoraux.

S'il n'y a pas d'alternance à ce niveau, il est difficile de donner des leçons d'alternance aux autres. L'alternance dans le contexte du Tchad et de beaucoup de pays africains, est perçue comme une occasion pour se débarrasser d'un système politique rejeté et qui a déçu. Mais, les « forces de l'espoir » que sont les associations de la société civile, la presse et les partis politiques ne semblent pas jouer pleinement leur rôle face à la situation difficile que vivent les populations. Minées par diverses difficultés, divisions, crises de chef, corruption, achat de conscience, tribalisme, ambitions personnelles, suspicions, dépendance financière et matérielle, les mêmes maux que vit la société, ces forces ne semblent plus à mesure de proposer des solutions et se poser en alternative crédible pour le pays. La société civile, très active lors de la Conférence Nationale Souveraine en revendiquant les droits et dénonçant les abus, a même payé un lourd tribut de ces tares. Elle est aujourd'hui presque réduite au faire valoir et à l'accompagnement d'un système de plus en plus nocif pour le peuple. La société civile est souvent divisée en deux camps entre une aile qui soutient toujours le pouvoir, et une autre qui adhère souvent aux positions de l'opposition.

Le pouvoir dépourvu de légitimité, incapable d'impulser un changement après 26 ans de règne ni même d'améliorer la gouvernance, maîtrise tout y compris les forces de contestations et d'espoir du pays. Le pays est en danger et la révolte est prévisible.

En outre, il y a presque une rupture et un manque de coordination entre les directions des partis et leurs bases à l'intérieur du pays. Actuellement, chacun cherche à tirer son épingle du jeu. Si l'opposition décrie les tares du pouvoir, elle reconnaît humblement ses faiblesses et son effritement interne. Face à un pouvoir stratégique, habile et manipulateur, disposant des moyens financiers suffisants, l'opposition ne semble pas avoir des stratégies ni des techniques pour revoir ses modes d'action. Lors de l'élection présidentielle d'avril 2016, la multitude des candidatures a bien arrangé le président sortant qui l'a exploité en sa faveur. Le parti au pouvoir depuis plus de 25 ans, est assez implanté dans le pays et use du clientélisme. Croyant au vote identitaire qui pourrait mettre en minorité le président sortant, les partis ont déchanté. Le mécontentement général qui est constaté dans le pays du fait de la mauvaise gouvernance et de la misère que vivent les populations, n'ont pas été capitalisées ou récupérées par l'opposition pour mettre en difficulté le pouvoir ou au moins l'amener à plus d'ouverture ou vers de véritables négociations sur la situation générale du pays.

Au-delà des moyens financiers et militaires sur lesquels le régime compte pour consolider son pouvoir, le régime bénéficie du soutien de la communauté internationale sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme et elle aggrave ainsi la fragilité de l'opposition et brise toute possibilité d'alternance. Les citoyens sont préoccupés par ce qu'ils vivent. Mais pas vraiment par le rêve d'une véritable démocratie à l'occidentale. Mais, certains pensent que l'alternance pourrait être l'occasion de choisir un régime politique pouvant améliorer leur vie pourvu qu'ils participent massivement aux élections et expriment librement leurs choix.

Comme prévu, les élections de 2016 se sont bien déroulées dans l'ensemble. Les 13 candidats ont pu faire campagne sans violence ni perturbations majeures. Mais pour la première fois le Tchad a connu une élection sous forte tension sociale et sécuritaire. Le pouvoir a eu sérieusement peur de cette consultation. La peur est lisible dans tous les milieux de la communauté du Président. La force des contestations a eu pour effet de pousser le pouvoir à user de la violence, des intimidations et du harcèlement. Des intimidations, des harcèlements des militants et représentants des partis de l'opposition et surtout des allégations faisant surtout état de disparition des militaires accusés d'avoir voté pour les candidats de l'opposition, ont marqué ce vote. Le vote a aussi été marqué par le repli identitaire. Chaque candidat semble avoir été soutenu par les électeurs de son terroir ou de sa région natale. Une grande première, la donne nord-sud n'a pas vraiment marché cette fois-ci. C'est un signe important à relever pour le Tchad qui a été toujours présenté comme celui d'un nord de culture arabo-musulmane et d'un sud négro-chrétien.

Les leaders de la société civile qui étaient arrêtés ont fini par être relâchés avec une condamnation par sursis. C'est comme si le pouvoir, craignant leur influence sur les électeurs, a préféré les garder en prison le temps de finir les élections. L'une des explications de cette détention se trouve dans leurs actions politiques avant les élections. Rappelons qu'ils avaient multiplié les actes de contestation contre la candidature du président sortant, même si c'était sans fondement juridique, en appelant la population pour une « ville morte ». Ils ont aussi usé de sifflets citoyens, du tintamarre des casseroles, et des marches pacifiques mêmes si celles-ci ont été interdites, etc. Le gouvernement a restreint les libertés et mis le pays sous forte pression policière : interdiction des manifestations, interdiction de mener la campagne à travers les médias privés, réarmement de la police, encerclement de la ville de N'Djamena par des militaires des provinces, toutes sortes d'actions qui donnent l'impression que le pays

allait sombrer dans des troubles ou une insurrection. La justification se trouve dans la prise de dispositions pour prévenir des éventuels conflits post-électorales. À N'Djamena, le gouvernement a suspendu et perturbé les communications téléphoniques et la connexion internet. Dans toutes les régions du pays et surtout le sud, l'armée a été déployée. Cette élection a fait passer le Tchad dans une sorte de recul démocratique pour le plonger dans une situation d'État policier. Le vote n'a été libre que dans la partie sud du pays et à N'Djamena. Partout au nord et au centre, les populations ont voté sous forte pression et intimidation. Les chefs traditionnels et les autorités administratives et militaires se sont largement impliqués en faveur du président sortant qui lui-même, lors de sa première sortie de campagne électorale a menacé des associations qui ont lancé le slogan « ça suffit », ou encore « trop c'est trop » et « lyina<sup>8</sup> ».

Après les élections, il a été observé une sorte d'accalmie et beaucoup de spéculations sur les opérations de vote. Mais une fois encore pour la stabilité et la préservation de l'unité du pays, on risque d'assister à des pansements au lieu d'une véritable guérison. Dans son discours d'investiture, le Président a lancé un appel au dialogue et à la concorde nationale. Mais la crise est réelle, et on assiste à une sorte de révolte des populations tchadiennes de la diaspora qui est perceptible. Les changements provoqués par certains peuples vont-ils inspirer les tchadiens ? Même si le Tchad ne dispose pas d'une véritable armée nationale, d'une unité nationale réelle, d'un degré élevé de la citoyenneté et des institutions solides, les injustices et le degré des déceptions cumulées risquent de pousser les populations à la révolte.

## II. L'UTILISATION DE LA DIPLOMATIE POUR COMBLER LE DEFICIT DE LEGITIMITE ET PRESERVER LA STABILITE DU PAYS

Le pouvoir tchadien confronté à une crise de légitimité, faisant face à plusieurs contestations politiques et sociales, use de la diplomatie comme solution pour la préservation et la conservation du pouvoir. Vingt-six ans après son accession à la tête du pays, le Président a effectivement réussi à faire du Tchad un des acteurs majeurs de la communauté internationale. Après être parvenu, ces dernières années, à préserver la paix sur le territoire national, à se forger un leadership régional quasi incontesté et à devenir l'ami des grandes puissances occidentales, Idriss DEBY est devenu très fréquentable. Avec son engagement au Mali en 2013, le Tchad est devenu le chef de file de la lutte contre les islamistes nigériens (Boko Haram) aujourd'hui une branche de l'État islamique. L'effort de guerre tchadien au Mali et dans la lutte contre la secte islamiste est exceptionnel. L'intervention au Mali, aux côtés de la France a renvoyé une image très positive des forces tchadiennes. Justement cette communauté internationale a fait appel au Tchad comme membre non permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies et ce, après avoir présidé pendant plusieurs années la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) et jouer un rôle important dans le domaine de la sécurité. En janvier dernier et pour la première fois de son histoire, le Tchad s'est vu confier la présidence tournante de l'Union Africaine.

Rappelons, pour ce qui concerne le Conseil de Sécurité des Nations Unies que depuis 1965, plusieurs pays africains ont déjà occupé un poste de membres non permanents de cet organe, mais c'est la première fois que le Tchad y siège. Pendant son mandat, il a convaincu ses partenaires de sa capacité à être à la hauteur des défis et enjeux internationaux, géopolitiques et géostratégiques. Le Tchad a montré qu'il a une capacité indéniable d'apporter une valeur ajoutée à la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité internationale, dans le contexte actuel de transformations des relations et enjeux internationaux. Dans ses rapports avec la France, il a noué des liens de coopération et d'amitié mais surtout de partenariat qui sont tout à fait différents de ce qui se passait par le passé. En effet, dans la plupart des anciennes colonies les chefs d'État doivent savoir jongler entre une apparente indépendance, qui nourrit le discours patriotique et des liens soutenus, gage de stabilité. Dans les instances internationales, le Président tchadien a opté pour le placement de ses cadres qui sont pratiquement absents au niveau international.

---

<sup>8</sup> On en a assez en arabe tchadien.

L'année 2016 a bien débuté pour le chef de l'État tchadien. Cette élection d'une année à la présidence de l'Union africaine a conforté son influence diplomatique grandissante. Et tout cela a été d'un grand apport lors de la présidentielle d'avril 2016.

Jusqu'en janvier 2013, le Tchad n'était pas un acteur majeur de la scène africaine. Il était beaucoup plus connu pour ses conflits internes que pour ses capacités à se projeter à l'extérieur. Mais à partir de janvier 2013, tout a changé. Pour faire face à une puissante agression djihadiste dans le nord du Mali, Bamako a dû faire appel en priorité à deux pays amis : la France et le Tchad. Le Tchad a appuyé l'intervention française au Mali en 2013 en envoyant ses troupes. Depuis, la France a choisi la capitale tchadienne, Ndjamena, pour installer le centre de son opération militaire Barkhane de lutte contre les djihadistes dans le Sahel. Il est également très actif dans la lutte contre l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ex Boko Haram) dans la région du lac Tchad. L'armée tchadienne, considérée comme l'une des plus expérimentées du continent a mené de nombreuses offensives au Nigeria voisin début 2015.

Depuis trois ans, le dirigeant tchadien a donc pris une nouvelle stature internationale en s'imposant comme un allié incontournable dans la lutte contre le terrorisme. Son régime a bien profité de sa diplomatie pour combler le déficit de légitimité interne et se maintenir au pouvoir malgré les contestations et les carences de gouvernance.

### III. LES RISQUES DU FACTEUR RELIGIEUX

La religion n'a jamais été une cause de conflit au Tchad. La grande majorité des citoyens tchadiens pratiquent l'islam et le christianisme. D'après le recensement de 1993, les religions les plus pratiquées au Tchad sont : l'islam (53,9%), le christianisme (34,7%) et l'animisme (7,4%). Les personnes sans religion représentent (3,1%) de la population et les autres religions (0,9%)<sup>9</sup>. Pourtant la pratique des religions n'a pas connu des troubles majeurs. Le Tchad n'a pas connu des conflits inter-religieux. Les tchadiens des deux religions précitées ont toujours vécu dans la tolérance et la cohabitation pacifique. Mais ce sont les politiques qui ont provoqué les divisions confessionnelles dans leur lutte pour la recherche et l'exercice du pouvoir. Les musulmans et les chrétiens vivaient en bonne cohabitation dans le respect mutuel et cela jusqu'au premier conflit politique majeur des années 1963. En effet, après les indépendances et surtout après la modification de la Constitution de 1962 et l'interdiction du multipartisme, la toute petite élite du nord arabo-musulmane se sentant exclue de la gestion des affaires publiques a décidé de se révolter. La révolte a été réprimée dans le sang. Déjà on parlait du pouvoir des chrétiens du Sud réprimant des musulmans du Nord. La fragilité du jeune État indépendant encore immature pour trouver des mécanismes de gestion des diversités culturelles et religieuses du pays n'étaient point évidents. Il était difficile de maîtriser les mécontentements provoqués par la mauvaise gouvernance ; ce qui fait que la révolte fut transformée en guérilla politico-militaire. Il s'ensuit la création du Front de Libération Nationale du Tchad (Frolinat) en 1966 au Soudan.

Après des années de guerre, une branche du Front de Libération Nationale du Tchad (Frolinat) dirigé par Hisssein HABRE signa un accord politique avec le Conseil Supérieur Militaire (CSM) qui avait entre-temps renversé Tombalbaye en 1975. Cet accord qui était censé ramener la paix définitive au Tchad qui a vécu des années de guerre, consacra plutôt le partage du pouvoir entre le Nord musulman et le Sud chrétien. Le Président de la République était le général MALLLOUM chrétien du Sud et le Premier Ministre Hisssein HABRE musulman du Nord. Les postes ministériels étaient également repartis entre les gens du nord et les gens du sud.

À partir de cette période déjà les populations qui avaient toujours vécu ensemble avaient été sensibilisées sur leur situation différente et distinctive de musulman, d'une part et de chrétien, d'autre part. Chacun doit désormais avoir sa part dans la gestion du pays et du pouvoir. Les justifications servies ont empiré les divisions. A partir de là, les musulmans devaient comprendre qu'ils ont été victimes pendant des années du pouvoir du sud chrétien qui les auraient réprimé et marginalisé dans la conduite des affaires du pays et que désormais leurs frères du Frolinat sont arrivés pour leur rendre justice. Les chrétiens devaient eux aussi comprendre qu'ils sont collectivement coupables et responsables de l'injustice vécue par les musulmans à cause du pouvoir dirigé par leur frère. Depuis l'indépendance ils auraient profité des faveurs de la République dirigée par leur frère. Il était temps de rendre justice aux gens du nord. Le Nord du Tchad est désormais considéré et confirmé

---

<sup>9</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tchad#Religions>. Site consulté le 10.2.2017 à 10h 20.

comme la région naturelle des musulmans et le sud est la zone des chrétiens et des animistes comme s'il n'y a pas des chrétiens et des pratiques animistes au nord et des musulmans au sud. Les identités religieuses doivent désormais se matérialiser et être visibles à partir des tenues vestimentaires qui étaient confectionnées en tenue des cadres du nord et tenues des cadres du sud. Pourtant personne ne sait où commence le nord musulman et où se trouvent les limites du sud chrétien. Il y a bien évidemment des chrétiens dans la partie nord du pays et des musulmans au sud. La proportion des musulmans au sud devient de plus en plus importante. Les musulmans pratiquent jusqu'à nos jours un islam domestiqué chargé des croyances et coutumes fétichistes et animistes. Un islam mélangé de pratiques occultes et de l'utilisation de potions magiques et de gris-gris. Un islam dont les pratiques ne sont pas très loin des pratiques animistes du sud. Un islam proche des pratiques africaines et qui n'a jamais posé des problèmes. Les musulmans, les animistes ou les chrétiens du Sud faisaient souvent appel au marabout de la localité pour guérir les maladies, chasser « les mauvais sorts », implorer les faveurs de Dieu ou célébrer un mariage. Souvent les chrétiens ou autres animistes embrassaient facilement cet islam tolérant. Il était facile pour le chrétien du sud vivant au nord de prendre épouse chez les musulmans en embrassant cet islam dont les pratiques n'étaient pas trop différentes de ce qu'il savait dans sa tradition. Mais le problème c'est que les politiques ont inculqué une idée qui fait de l'islam une identité et une propriété des gens du nord pour s'affirmer contre le sud. Un « bon nordiste » serait forcément de culture arabo-musulmane et un sudiste serait naturellement chrétien ou Kirdi<sup>20</sup> selon les musulmans. Et pourtant on écarte souvent les animistes qui sont aussi tchadiens ainsi que les pratiques animistes dans la religion musulmane et dans la pratique du christianisme. La laïcité proclamée et la liberté de culte sont bafouées. Cette faille a été largement exploitée par les politiques pour arriver à leurs fins. La nouvelle mentalité ancrée chez les tchadiens a préparé la guerre. Après seulement quelques mois de cohabitation du gouvernement issu des accords de Khartoum, la guerre éclata le 12 février 1979 à N'Djaména. Des gens du Sud furent massacrés au Nord et des gens du Nord furent massacrés au Sud. Ainsi donc, deux entités étatiques semblaient se dessiner. Un Tchad du nord de culture arabo-musulmane et un Tchad du Sud de culture Chrétienne et animiste. Cette guerre a complètement transformé la vie des tchadiens. Les chances de la construction d'une véritable unité nationale ont presque volé en éclats. L'identification religieuse et cette poussée à la religiosité provoquée par les politiques, a posé les jalons d'une nouvelle pratique de l'Islam. La pratique de l'islam au Tchad est aujourd'hui décrite par les érudits revenus de l'orient avec des nouvelles interprétations du saint Coran et de la pratique du prophète MOHAMED. Les sectes ont fait leur apparition et les mosquées sont différenciées en sectes.

À N'Djaména les quartiers qui étaient mixtes, sont désormais identifiés en quartier des gens du sud et en quartier des gens du nord. La religion comme identité est devenue le critère le plus déterminant dans la vie des individus.

Pourtant les musulmans continuent à fréquenter les quartiers du sud. Les commerçants musulmans ont regagné les villes et villages du Sud. Les gens du Sud sont repartis au nord et les jeunes vont travailler dans les maisons des musulmans. Mais le mal est déjà fait et la méfiance s'est définitivement installée. L'extrémisme est devenu une réalité dans le pays chassant la tolérance qui a toujours prévalu. De façon générale, il fait référence au processus selon lequel une personne adopte des points de vue radicaux qui se traduisent par des comportements violents. Parmi les facteurs qui peuvent motiver ou inciter des individus à avoir recours à la violence figurent des griefs réels ou perçus ; par exemple les privations des droits, la suprématie de certains groupes, les mouvements inspirés par Al-Qaïda, la lutte contre les injustices.

Le pouvoir est complaisant dans la gestion des tendances islamistes au Tchad. Il préfère maintenir la contradiction pour en tirer les bénéfices. Le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques qui est supposé représenter tous les musulmans du Tchad, ne contrôle presque rien. Le musulman tchadien est perdu entre plusieurs courants et tendances de l'islam. Il a affaire à un système de valeurs qui le fragilise et qui l'amène à se positionner en rupture avec l'environnement social. Le danger est justement plus ravageur chez les jeunes qui sont confrontés à la contradiction et à la pauvreté. La nouvelle donne laisse le jeune s'enfermer dans cet univers qui exclut toute possibilité d'échanges avec les autres. C'est ce processus qu'il convient d'arrêter et non pas uniquement les transgressions qu'il engendre.

Face à l'immobilisme ou la complaisance du gouvernement pour la gestion du facteur religieux et ses conséquences, des experts essayent de faire la part des choses entre le contexte international et ce qui se joue dans la société tchadienne menacée par le terrorisme et la violence. Le

---

<sup>20</sup> Mécréant en arabe tchadien.

phénomène inquiète les professionnels démunis, d'autant plus qu'ils manquent d'éléments pour identifier les acteurs musulmans et évaluer ce qui sous-tend leurs discours. Par manque de formation suffisante sur ce sujet, beaucoup de gens ne savent souvent pas faire la part des choses entre la pratique de l'islam et ce qui relève de l'extrémisme et du radicalisme. Une nouvelle pratique de l'islam voit le jour et attire de plus en plus de jeunes surtout ceux en difficultés sociales et de culture arabo-musulmane. Aujourd'hui nous vivons dans un monde traversé par la violence, la haine, le tout sur fond d'extrémisme religieux utilisant les jeunes comme acteurs ou victimes. Les modes de gouvernance généralement basés sur l'injustice et l'exclusion, poussent les individus à déclencher au nom de Dieu, les guerres et la violence.

Les approches de solution basées sur les intérêts aggravent les crises. Après avoir essuyé plusieurs attentats-suicides de Boko Haram à N'Djaména et dans le Lac Tchad, pour son engagement dans la lutte contre le terrorisme au Mali et au Nigéria, le gouvernement a réagi en prenant des mesures de lutte contre ce mouvement extrémiste. Celles-ci sont rapportées par le journal N'Djaména Hebdo n°1604 du 22 au 28 juin 2015. Malgré les contestations des populations, ces mesures ont permis de mieux prévenir et maîtriser les actions de Boko Haram contre le Tchad. Mais il faut reconnaître que de plus en plus le pays est contaminé par des facteurs religieux qui peuvent mettre en mal la bonne cohabitation interreligieuse observée jusque-là.

## IV. L'ENJEU DU FONCIER ET LES RISQUES D'UN CONFLIT GENERALISE

Le Tchad est un pays agro-silvo-pastoral par excellence. Composé d'une population de plus de 70% de ruraux, le pays regorge de ressources naturelles inestimables qui font vivre des millions de personnes. Partagé entre l'élevage et l'agriculture, à l'instar des autres pays du sahel, le pays connaît depuis quelques années une pression foncière et une rude compétition pour l'accès à la terre et aux ressources due aux changements climatiques. La rareté des ressources a provoqué un mouvement de migration et une concentration des hommes et des animaux à la recherche de pâturages et de champs fertiles vers la zone soudanienne. Cette crise d'accès aux ressources aggravée par la dégradation de la nature et les conflits politiques et militaires que le pays a connus, a eu pour conséquence des conflits interminables entre les agriculteurs et les éleveurs. Ainsi, les questions foncières, agropastorale et alimentaire sont devenues des enjeux majeurs pour le Tchad dont l'administration est réduite à la gestion des conséquences générées par les conflits relatifs à la dispute des ressources. En effet, les éleveurs et les agriculteurs traditionnellement connus, qui ont toujours été ensemble et qui tirent leurs principales ressources de leurs activités, ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui, ils sont à la fois des politiques influents, des militaires, des détenteurs de capitaux ou des notables mettant en avant leur puissance et leur influence à l'occasion des conflits dus à l'accès aux ressources. Ce qui complique d'avantage la résolution des conflits contrairement aux modes traditionnels auxquels ils avaient recours.

Afin de répondre aux défis de la gestion des terres et des ressources naturelles, à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à la dégradation de l'environnement, le Tchad à l'instar des autres pays africains confrontés à des problèmes similaires, doit chercher à instaurer une véritable politique nationale de gestion des ressources naturelles.

Des années durant, l'État est à la recherche de solutions pour remédier à la crise foncière et à la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Des actions de sensibilisation, d'information et d'organisation des principaux acteurs ruraux qui sont les agriculteurs et les éleveurs, ont été menées sans que des solutions soient trouvées. Les textes et mécanismes existants, même bien appliqués, semblent inappropriés pour résoudre les problèmes. Malgré les pesanteurs traditionnelles et coutumières qui continuent à avoir une emprise réelle sur les questions relatives à la terre et à ses ressources, le gouvernement a décidé de légiférer pour instaurer des lois afin de réglementer l'accès équitable de tous aux ressources. Estimant que la loi 4 de 1959 réglementant le nomadisme au Tchad est dépassée, le Gouvernement a déposé en 2014 à l'Assemblée nationale pour adoption un projet de code pastoral. Ce projet qui a été adopté en première lecture malgré l'opposition de certains députés qui ont relevé le caractère discriminatoire et conflictuel de certaines de ses dispositions, a été heureusement rejeté par le Conseil Constitutionnel saisi par un groupe de députés empêchant ainsi sa promulgation. Le président de la République en a profité pour solliciter le retrait de ce projet. Mais toujours est-il que le projet du code pastoral ou tout autre loi, ne s'aurait résoudre les questions de fond quant à la réglementation de l'accès équitable de tous aux ressources naturelles pour un développement de l'élevage et de l'agriculture qui constituent les véritables mamelles de

l'économie tchadienne, et qui devait en principe être l'objectif principal visé par toute approche de solution. Il aurait été plus sage de proposer un code rural qui régirait tous les secteurs de la production et qui aiderait mieux la réalisation du principal objectif qui est le développement de l'élevage pastoral et de l'agriculture de notre pays. Mais le gouvernement a préféré l'approche sectorielle en initiant un projet de loi sur le domanial et le foncier, un projet de loi sur le pastoralisme et d'autres projets sur l'aménagement du territoire et sur l'eau et l'environnement. Même en suivant l'approche sectorielle choisie par le gouvernement et qui conduirait plus tard à une fusion des différents textes dans un seul code rural, il convient d'aborder la question du pastoralisme avec réalisme en instaurant une loi qui tienne compte des droits de tous les acteurs de production rurale. La question foncière au Tchad, est plus une question de gouvernance qu'une question purement de texte. Les administrateurs et les officiers de police judiciaire, à différents niveaux, sont dans une situation d'impunité et d'anarchie généralisée où chacun tire son profit et laissent persister le conflit. Nous sommes arrivés à un constat qui fait de l'agriculteur, une éternelle victime vivant dans l'injustice et un éleveur considéré comme conquérant et dominateur profitant de l'impunité généralisée pour ne pas respecter les lois ni les droits des agriculteurs.

La rareté des ressources naturelles aggrave la pauvreté et les conflits. Avec la question du pouvoir et de celle des religions, les conflits fonciers sont un enjeu majeur et un risque sécuritaire à surveiller. Les problèmes liés à la terre sont restés entiers et toute la problématique se situe autour des questions de l'accès à la terre devenue le bien le plus sûr ; de la sécurisation des droits des paysans sur les terres rurales à statut coutumier mais de plus en plus convoitées ; de la sécurisation des terres urbaines pour les détenteurs des droits d'usage par des titres inattaquables et imposables à tous ; et de la nécessité de disposer des terres urbaines et rurales à usage commun dont la gestion est confiée à l'État ou à d'autres autorités coutumières ou décentralisées.

Il faut noter que l'alimentation au Tchad est essentiellement basée sur les productions agricoles familiales qui sont presque devenues insuffisantes face à la croissance de la demande et à l'accroissement de la population. Dans un proche avenir le pays risque de se retrouver face à une crise foncière grave. Il est temps d'y réfléchir sérieusement.

## V. RECOMMANDATIONS

La problématique sécuritaire au Tchad et les risques de violence sont essentiellement concentrés dans la crise de leadership.

- Il devient urgent de reconstruire l'autorité de l'État, l'administration et la justice pour lutter contre l'impunité et les justices des groupes ;
- D'instaurer un véritable dialogue inclusif impliquant toutes les communautés pour préserver la vie en communauté ;
- Le mode de dévolution du pouvoir doit être revu pour éviter que les groupes se sentant exclus, recourent à la violence ;
- L'approche du dialogue proposé par le pouvoir ne doit pas comme d'habitude se traduire par un partage des postes entre les différents acteurs politiques. Il importe de poser les vraies questions du pays ;
- La question de l'accès aux ressources foncières doit être urgemment réglée pour éviter les conflits intercommunautaires ;
- Mettre en place une vraie politique de développement en faveur des jeunes ;
- La distribution des ressources du pays et une véritable lutte contre la pauvreté peut atténuer les risques de conflits ;
- Il faut que l'État surveille la multiplication des courants islamiques venant de l'Orient avec des nouvelles pratiques de l'islam ;
- Pour toutes ces actions la communauté internationale peut jouer un grand rôle (renforcer le plaidoyer en faveur du Tchad) pour aider le Tchad dans la préservation de la paix et de la stabilité.

## CONCLUSION

L'analyse de la situation sécuritaire au Tchad place la problématique du pouvoir au centre de toutes les préoccupations. Toute approche de solution passe par la résolution de cette question fondamentale. Pour le moment le pouvoir en place, tirant comme toujours sa légitimité de ses actions guerrières par la maîtrise de l'armée clanique et ses interventions militaires dans d'autres pays, est devenue un mal nécessaire. Mais le pays est en crise et vit avec des institutions fragiles et une instabilité.

La donne ethnique est forte et constitue un risque. Les ethnies et les religions sont certes instrumentalisées par le politique, mais la vie en communauté ne peut-elle pas devenir désormais « le vivre ensemble en paix » ? Rétablir la paix, la tolérance et la non-violence dans une société longtemps imbue par ces maux est une œuvre laborieuse. Ce sont des facteurs de division et de risque de déflagration.

Les risques et les défis sécuritaires du pays au niveau interne et externe sont réels et ils dépassent les capacités d'un seul État fusse-t-il le plus fort. En effet, les menaces transnationales ne peuvent être relevées que par une approche globale et inclusive sur la base d'un partenariat dans un cadre d'intégration régionale ou bien avec l'aide de la communauté internationale.

Pour la lutte contre le terrorisme, des aides au développement des régions où sévit le terrorisme, sont adoptées comme solution. Mais cette mesure doit être générale et accompagnée par d'autres, pour espérer une possible solution.

La question est de savoir si dans sa lutte contre le terrorisme la communauté internationale peut-elle toujours s'accommoder d'un pouvoir dépourvu d'une réelle légitimité au Tchad ? Elle qui conseille le dialogue politique comme solution à la crise de légitimité du pouvoir au Tchad, doit tenir compte de la profondeur et de la gravité de la crise et surtout des risques sécuritaires. Dialogue politique, modification constitutionnelle, crise sociale et sécuritaire, vont être des éléments importants de la vie politique du Tchad dans l'avenir.

## BIBLIOGRAPHIE

Acte du colloque du Centre Al Mouna sur la Laïcité 1998 ;

Constitution de la République du Tchad ;

Répertoire de l'administration territoriale du Tchad 1990-1994 (Bernard LANN, L'Harmattan 1994)

Document de Stratégie nationale de la bonne gouvernance 2005

Document de Stratégie nationale de sécurité 2015

Rapport de la Conférence nationale souveraine 1993

Rapport du Forum de l'opposition tenu en avril 2015

Témoignages des acteurs (politique, armée, sécurité...)

Libération du vendredi 27 février 2015 : « La saga sanglante de Boko Haram ».

Olivier Roy, « Peut-on comprendre les motivations de Djihadistes ? », Pouvoir 2016 (N°158), p.15-24.

Jean-Luc Marret, « Action-réaction : le terrorisme et l'État », Pouvoir 2016 (N°158), p.5-14.

Louis Gautier, « Les voies et les moyens de la lutte antiterroriste », Pouvoirs 2016 (N°158), p.39-50.

Tchad et culture N°318, juin 2013, « La sécurité mise à mal par des agents véreux »

Le Temps N°865 du 17 au 24 juin 2015, « Les terroristes frappent N'Djaména »

Le Potentiel N°146, du 4 au 14 mars 2016, « Lutte contre Boko Haram : Opération plumes contre bombes »

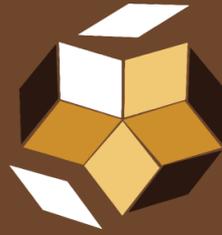
Le Citoyen N°0115 du 18 au 25 janvier 2016, « Contrôle de sécurité ou d'insécurité ? »

Le Temps N°882 du 10 au 17 février 2016, « La baisse de garde dans les contrôles anti-terroristes »

Le Temps N°835 u 18 au 24 juin 2015, « Lutte contre Boko Haram, que peut le Tchad ? »

Le Progrès N° 4282 du lundi 1er février 2016, « 3 kamikazes frappent Guité et Mitérine ».

Le Progrès N°4287 du lundi 8 février 2016, « L'État rappelle aux consignes de sécurité. Une prévention d'attaque de Boko Haram à N'Djaména ».



## DIALOGUES

SECURITAIRES  
DANS L'ESPACE  
SAHELO - SAHARIEN

### Biographie de l'auteur

Le Professeur Ahmat Mahamat HASSAN est l'actuel Ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des droits humains de la République du Tchad. Agrégé de droit Public et des sciences politiques, il fut également doyen de la Faculté de droit et de l'Université ADAM BARKA d'Abéché. Il a occupé successivement les fonctions de magistrat et de conseiller juridique à la Primature, au Ministère de la justice, au Ministère de l'Agriculture et à l'Assemblée Nationale.

### Résumé

Les études-pays ont mis en relief notamment la question clé de l'Etat et de sa gouvernance au sein de l'espace sahélo-saharien. Ses relations avec les populations se révèlent être un enjeu crucial quand on sait que les revendications identitaires des minorités peuvent déstabiliser toute une région. Les problématiques de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalières, entre autres, ont été également soulignées.

#### Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité Centre de  
Compétence Afrique Subsaharienne, 2017  
Responsable : Holger Grimm, Directeur Paix et Sécurité  
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne  
Comité de rédaction : Holger Grimm, Rémy Arsène Dioussé

#### Adresse

Friedrich-Ebert-Stiftung  
Point E, boulevard de l'Est villa n°30  
B.P. 15 416 Dakar - Fann  
Tél. : + 221 33 859 20 02 • Fax + 221 33 864 49 31  
Email : [info@fes-pscc.org](mailto:info@fes-pscc.org)  
Site web : [www.fes-pscc.org](http://www.fes-pscc.org)